



Une association pour
ré-agir au féminin

Laïcité, instrument d’émancipation des femmes
Michèle Vianès, colloque MGEN, Paris 15 janvier 2024

Partout, dans l’espace et dans le temps, on observe les rapports de hiérarchie patriarcale et d’assujettissement des femmes.

Quel est le poids des religions, éléments-clé du symbolique, dans la formation et le maintien de cette hiérarchie ? Comment la séparation des pouvoirs temporels et spirituels, la laïcité, ce formidable outil d’émancipation des individus a-t-il été utilisé par les femmes pour accéder aux droits humains universels ?

Les religions ont été fixées par des hommes, pour les hommes. Les textes sacrés, transcrits, étudiés, commentés le furent aussi par ces mêmes hommes qui pendant des siècles eurent le monopole de l’accès à la culture.

Dans toutes les religions, on retrouve les constantes misogynes qui ont abouti à la discrimination des femmes : elles ont été utilisées par les hommes et les États pour posséder le corps et l’esprit des femmes.

1-Construction de la hiérarchie patriarcale théocratique

Dans toutes les civilisations, depuis les origines de l’humanité, en réaction au « pouvoir exorbitant des femmes »¹ de donner naissance aussi bien aux filles qu’aux garçons une hiérarchie patriarcale s’est construite.

Les hommes devaient avoir à leur disposition des femmes pour perpétuer la race des hommes. Le désir d’immortalité les a conduits à honorer et déifier leurs ancêtres, de père en fils, donc à contrôler que leur fils soient bien les leurs. Pour ce faire, ils ont eu besoin de la servitude forcée ou volontaire des femmes.

Les philosophes grecs ont théorisé l’infériorité des femmes, le droit romain a légalisé leur subordination.

Pour convaincre les femmes de leur « infériorité », toutes les sociétés humaines ont justifié le patriarcat comme un ordre naturel décidé par les dieux.

¹ Françoise Héritier, *Masculin, féminin : Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Odile Jacob, 2003

2- Construction du principe politique de laïcité,

L'idée de laïcité est ancienne, mais l'émancipation des femmes en fut longtemps évincée.

Les réflexions des philosophes des Lumières sur l'Homme -être doué de raison et d'entendement, majeur et autonome pouvant volontairement acquiescer ou refuser- ont promu la notion d'individu. Les changements économiques et politiques, sociaux et culturels, ont été déterminants pour les luttes entre sujétion et liberté.

Les inégalités dues au sexe étant iniques au même titre que celles dues à la naissance, il semble évident qu'il s'agit là aussi de sujétion.

On pourrait donc penser que Lumières et féminisme: même combat!

Mais, aux XVII^e et XVIII^e siècles, quand le discours masculin évoque la femme, il n'oublie pas qu'elle serait seconde, qu'elle aurait été créée de lui et pour lui. Il ne remet pas en question la tyrannie exercée sur les femmes, à de très rares exceptions près.

Héritière des Lumières, « la Révolution est le moment historique de la découverte par la civilisation occidentale que les femmes peuvent avoir une place dans la cité, et non plus simplement dans l'ordre domestique » (Elisabeth Sledziewski).

Affirmer que le passé n'est pas immuable et l'avenir différent du présent légitime un espace de revendications pour celles qui refusent d'être soumises parce que femmes. Reconnaître le statut d'individus aux uns entraîne qu'il le soit à tous « quels que soient leur religion, leur couleur ou leur sexe » (Condorcet).

Condorcet affirme, (1790) que l'instruction doit être commune aux hommes et aux femmes, publique, laïque et gratuite. Il dénonce le rôle des prêtres: en soumettant la sexualité et l'esprit des femmes à une autorité qu'on ne leur demande pas de comprendre, ils les « préparent à la servitude forcée ou volontaire ».

Les lois de Septembre 1792 établissent la laïcisation de l'État civil et le divorce : la femme peut choisir son mari et le quitter, les deux époux sont traités à égalité.

Mais l'immense majorité des Révolutionnaires est prise de vertige devant l'émancipation civile des femmes. La Convention ferme les Clubs de Femmes le 30 octobre 1793. Il a fallu un siècle pour que les grands républicains réalisent l'erreur. Pour Jules Ferry « *Celui qui tient la femme tient tout, c'est pour cela que l'Église veut retenir la femme, et c'est aussi pour cela qu'il faut que la démocratie la lui enlève* ».

La création de l'École laïque pour les deux sexes est une première clé qui va permettre d'ouvrir aux filles l'accès à l'égalité des chances.

Une génération après, le 9 décembre 1905, la loi de séparation des Églises et de l'État est votée. La séparation est indispensable : la religion qui relève de la foi, de l'intime, n'a pas à inspirer les lois ni exercer de contrôle sur le politique.

3- Droits des femmes et autonomie par rapport aux religions

Partout dans le monde, en suivant des cheminements différents, les femmes vont s'affranchir du poids des religions par les revendications de disposer librement de

leur corps, de leur esprit et d'avoir la maîtrise de leur désir d'enfant. Au milieu du xx^e siècle, l'avancée des droits des femmes était visible dans tous les pays du monde.

Orientation sociale décisive, l'émancipation féminine a largement infléchi le rapport des femmes à la religion. Son incidence a pris des formes variées, entre progressisme et intégrisme. Toutes les religions voient s'opposer les femmes : les traditionalistes, gardiennes de l'orthodoxie, se considérant comme les seules conformes aux prescriptions de leur Dieu, fidèles et fécondes pour transmettre aux nouvelles générations la foi des anciens jours. Et un courant libéral, pro-choix, admettant les mariages interconfessionnels, la maîtrise du désir d'enfant, la prêtrise, les sexualités différentes.

La maîtrise par les femmes de leur désir d'enfants, de leur autonomie financière, de leur corps et de leur esprit a paniqué les « machocrates » qui ont appelé à leur secours les religions.

Les masculinistes considèrent l'émancipation des femmes comme la cause de tous les fléaux de la société, maux qui disparaîtraient si l'on revenait aux conceptions théocratiques patriarcales de domination des hommes et à l'acceptation par les femmes de leur soumission.

Pour convaincre des femmes de revenir aux schémas patriarcaux théocratiques, la soumission à dieu se matérialisant sur terre par la soumission aux hommes, ils utilisent les vieux discours hypocrites de protection des femmes ou l'intimidation : la menace de punition sur terre ou au ciel, c'est-à-dire éternelle si les femmes n'obéissent pas aux traditions ou la tentation du ¼ de célébrité. Se voiler pour dénoncer la République laïque est l'assurance de passer à la télé ou d'avoir des followers.

La mainmise sur la fécondité et la sexualité des femmes a été et reste le moteur de l'oppression. Les votes conjoints du Saint Siège, de la Pologne, des fondamentalistes protestants américains et des Etats musulmans dans les conférences internationales contre l'accès des femmes aux droits à disposer de leur corps en sont la preuve.

L'accusation d'ethnocentrisme est proférée par ceux qui veulent enfermer les femmes dans les traditions patriarcales. Des personnes (hommes ou femmes) considèrent que l'égalité en droit, principe universel, ne concernerait que les Occidentaux et acceptent séparation et inégalité hommes/femmes pour celles et ceux considérés définitivement comme « non-occidentaux », même s'ils et elles sont nés et vivent en Occident depuis plusieurs générations !

Les discours englobant des fondamentalistes religieux, en niant l'autonomie de l'individu, refusent les principes universels d'égalité en droits, devoirs et dignité des femmes et des hommes, sous prétexte qu'ils seraient occidentaux. Or, l'Indienne Hansa Mehta, l'une des deux femmes qui a participé à la rédaction de la Déclaration Universelle, a demandé que l'expression Droits de l'Homme soit

remplacée par Droits humains, afin de s'assurer que toutes les femmes puissent également revendiquer les droits fondamentaux universels.

Les obscurantistes, religieux ou politiques, justifient l'atteinte aux droits des femmes sous prétexte de relativisme culturel, ce qui leur permet d'opprimer leurs coreligionnaires, à commencer par les femmes.

Le relativisme culturel est du racisme puisqu'il interdit à des personnes de jouir des droits humains universels.

Pour conclure, je citerai Taslima Nasreen « Nous avons besoin des Lumières, nous avons besoin de la laïcité », La laïcité, cette force et ce bouclier pour les femmes, face au patriarcat, qu'il soit politique ou religieux.

Nous qui avons eu la chance de naître dans la France laïque, nous en sommes comptables vis-à-vis des jeunes générations à qui nous devons transmettre cet acquis majeur, issu des Lumières.

Mais également vis-à-vis des femmes et des hommes qui se battent partout dans le monde en sachant que leur idéal est possible puisque la laïcité figure hautement dans la Constitution de la France et dans son Histoire.